



**Relevé de décisions**  
réunion du Conseil Communautaire du 26 mars 2015

Étaient présents : voir tableau de présence

Le compte-rendu de la réunion du 5 février 2015 est approuvé par les conseillers communautaires.

**Compte administratif 2014**

Présentation par M. CHAUSSAROT, Vice-président, en tous points conforme au compte de gestion du Trésorier. La Présidente se retire au moment du vote.

Adoption à l'unanimité des votants du compte administratif 2014 (4 budgets : CCCQ, OM, ZA et SPANC).

		<b>Fonctionnement</b>	<b>Investissement</b>
<b>Budget CCCQ</b>	Dépenses	634 023.89€	67 402.35€
	Recettes	1 591 120.34€	57 825.23€
	Résultat	<b>957 096.45€</b>	<b>- 9 577.12€</b>
<b>Budget O.M.</b>	Dépenses	860 706.58€	29 065.52€
	Recettes	829 716.10€	65 032.11€
	Résultat	<b>- 30 990.48€</b>	<b>35 966.59€</b>
<b>Budget Z.A.</b>	Dépenses	64 465.29€	596 979.26€
	Recettes	64 465.29€	0.00€
	Résultat	<b>0.00€</b>	<b>- 596 979.26€</b>
<b>Budget SPANC</b>	Dépenses	11 359.96€	0.00€
	Recettes	13 054.64€	0.00€
	Résultat	<b>1 694.68€</b>	<b>0.00€</b>

**Affectation des résultats**

A l'unanimité, le conseil communautaire affecte les résultats comme suit :

	<b>Compte</b>	<b>Dépense</b>	<b>Recette</b>
<b>Budget CCCQ</b>	001 (D)	9 577.12 €	
	1068 (R)		9 577.12 €
	002 (R)		947 519.33 €
<b>Budget OM</b>	001 (R)		35 966.59 €
	002 (D)	30 990.48 €	
<b>Budget ZA</b>	001 (D)	596 979.26 €	
<b>Budget SPANC</b>	002 (R)		1 694.68 €

**Budget primitif 2015**

Le budget primitif a été construit afin de maintenir une trajectoire d'excédents sans faire appel aux excédents antérieurs, certes importants, mais dont une grande partie permet encore le financement des investissements sur la ZA de Lavans-Pessans.

Les dépenses prévisionnelles 2015 sont adaptées à la baisse des recettes prévisionnelles (-19 000€ de dépenses prévues par rapport aux dépenses du BP 2014).

Par 0 voix contre, 1 abstention et 34 voix pour, le budget primitif 2015 est adopté, et s'établit ainsi :

		Fonctionnement	Investissement
<b>Budget CCCQ</b>	Dépenses	1 311 182€	62 852€
	Recettes	1 649 675€	62 852€
<b>Budget O.M.</b>	Dépenses	908 008€	36 839€
	Recettes	908 008€	75 899€
<b>Budget ZA</b>	Dépenses	669 906€	636 914€
	Recettes	669 906€	636 914€
<b>Budget SPANC</b>	Dépenses	68 964€	0€
	Recettes	68 964€	0€

### *Taux d'imposition 2015*

Face à une baisse des dotations de l'Etat (-30% d'ici 2017, soit 60 000€) et à la prise en charge à venir des dépenses haut-débit votées lors du mandat précédent (100 000€ / an sur 15 ans), une hausse des recettes fiscales semble inéluctable. En considération de l'avis unanime de la commission des finances et des membres du bureau,

Il est proposé une hausse modérée des taux d'imposition dès 2015.

Une hausse de 2% augmenterait la recette d'environ 7 000€.

Pour exemple, l'impact de cette augmentation des taux CCCQ pour un propriétaire de pavillon (foncier + habitation) sera de moins de 2€ en 2015.

Par 4 voix contre, 0 abstention et 31 voix pour, la proposition est adoptée.

Les taux 2015 s'établissent donc comme suit :

\* Taxe d'habitation : **2,28%** (2.24% en 2014)

\* Taxe foncier bâti : **1,63%** (1.60% en 2014)

\* Taxe foncier non bâti : **3,02%** (2.96% en 2014)

\* Cotisation foncière des entreprises : **2,32%** (2.27% en 2014)

C. CHATELAIN regrette que les élus ne proposent pas une baisse de leurs indemnités, au vu du contexte budgétaire.

### *Transport à la demande*

Proposition de création d'un circuit, les 2<sup>o</sup> et 4<sup>o</sup> mercredis après-midis du mois, d'une liaison Cessey – Charnay – Chenecey-Buillon – RN83, pour rejoindre l'arrêt de la ligne Mobidoubs, et retour sur Quingey.

Ce service permettra aux habitants des communes traversées de rejoindre Besançon par la ligne Mobidoubs ou Quingey par taxi (véhicule 9 places).

L'expérimentation (6 mois) sera évaluée avant la fin 2015, et un point sur la fréquentation sera donné lors des prochaines réunions communautaires.

Les prix ont été négociés ainsi : 58.60€ par mercredi + 4.15€ par voyageur (prix du billet).

Une information sera envoyée aux communes concernées, pour diffusion aux habitants. Les réservations seront gérées par la CCCQ.

Les conseillers valident à l'unanimité cette proposition.

### *Contrat Eco-Emballages et consignes de tri*

\* Actuellement, chaque CC composant le SYBERT a signé un contrat avec Eco-Emballages, pour bénéficier d'aides au recyclage des déchets, en fonction de leur performance de tri.

Le SYBERT souhaite gérer un contrat unique avec Eco-Emballages, afin d'augmenter l'aide globale de cet organisme.

Pour cela, il convient de transférer chacun des contrats au SYBERT, 6 mois avant l'échéance (1<sup>o</sup> janvier).

Les chiffres avancés par le SYBERT font actuellement l'objet de contrôles. La décision de la CCCQ est donc reportée à la réunion du mois de mai.

\* Eco-Emballages propose une expérimentation sur le recyclage de tous les plastiques et fait appel aux collectivités volontaires.

Les CC du SYBERT souhaitent se porter candidates à cette expérimentation, pour les raisons suivantes :

- amélioration du taux de recyclage
- diminution des tonnages à incinérer
- simplification des consignes de tri.

A l'unanimité, les conseillers valident cette décision.

## *Développement économique et touristique*

\* Tarifs eau ZA : la fixation des tarifs est reportée au mois prochain, les conseillers estimant qu'il convient d'inclure, dans le prix de l'eau, les frais divers d'entretien du réseau. Le dossier sera travaillé en commission.

\* Taxe de séjour : modification de la délibération prise en février, pour tenir compte des exigences de la loi : le tarif appliqué aux chambres d'hôtes est unique, quel que soit leur classement.

A l'unanimité, les conseillers adoptent le tarif de 0.75€ par nuitée pour les chambres d'hôtes.

Les autres tarifs adoptés en février restent inchangés. Les hébergeurs seront informés de cette modification.

## *Aménagement du territoire*

\* SPANC : un courrier de relance a été envoyé aux propriétaires sans installation (61 cas), les incitant à prendre contact avec L. PICOD, technicien SPANC.

Par suite de la loi sur l'eau de 2012, 38 nouveaux cas se trouvent concernés par une obligation de travaux de mise aux normes. Un courrier sera adressé aux propriétaires concernés sous peu.

\* Compétence vidange et curage des installations : la CCCQ engage le processus de modification des statuts en ce sens.

\* OPAH : Une réunion d'information, avec le Conseil général et l'ANAH, financeurs, aura lieu le 31 mars, à 18h, à la CCCQ.

\* Urbanisme : devant les incertitudes sur l'avenir des communes, des CC et en attendant l'adoption de la loi Notre, la CCCQ poursuit l'examen d'opportunité de créer un SCOT, mais aucune décision ne sera prise dans l'immédiat, compte tenu du contexte.

Néanmoins, l'appui d'un urbaniste sera sollicité, pour une information des élus sur les documents d'urbanisme et leurs conséquences pour les communes.

## *Projet éolien et TEPCV*

\* S. FAIVRE rappelle qu'une mission interministérielle travaille sur la construction de la réponse à l'UNESCO sur la compatibilité ou non du projet avec l'inscription au patrimoine mondial. La CCCQ attend ses conclusions.

\* TEPOS (Territoires à énergie positive) : les conseillers autorisent la Présidente à signer les documents de candidature de la CCCQ à l'appel à projets du dispositif régional TEPOS.

Ce dispositif permet de bénéficier d'un appui d'ingénierie pour nos projets autour de la question de la transition énergétique.

## *Questions diverses*

\* Ecole d'autrefois : 9 écoles du canton souhaitent bénéficier du transport organisé pour cette manifestation, qui aura lieu du 7 au 11 avril, dans l'ancienne classe de Myon.

D'autres classes, hors canton, souhaitent visiter l'exposition. P. EDME informe les conseillers qu'il a donné son accord, l'organisation du transport restant à charge des écoles concernées.

\* Vente de composteurs : le SYBERT ne prend plus en charge l'organisation de la vente des composteurs. La CCCQ doit donc assumer cette charge. Autorisation donnée (à l'unanimité) à la Présidente pour encaisser le paiement des particuliers.

\* Renouvellement de la convention ACFI (agent chargé de la fonction d'inspection en matière de santé et de sécurité au travail) avec le Centre de gestion du Doubs (unanimité).

\* Elections départementales : des élus expriment leur étonnement sur l'accueil des maires au chef-lieu de canton le dimanche 22 mars. Ils regrettent, au vu de l'étendue du nouveau canton et du nombre de communes le composant :  
- qu'il n'y ait qu'un seul lieu de dépôt des résultats des élections  
- que l'accueil ne soit pas conforme (exiguïté des locaux, manque d'organisation pour faciliter le dépôt, traitement manuel des données).

\* Service de collecte des bacs jaunes : des problèmes d'organisation de collecte subsistent, après 3 mois de tournées de l'entreprise NICOLLIN. Un courrier sera transmis pour demander un ajustement nécessaire des moyens matériels et humains.

\* Remplacement de délégué de la CCCQ au SYBERT : L. JACQUES, démissionnaire, sera remplacé (désignation lors de la prochaine réunion du conseil communautaire).

\* Schéma de mutualisation : les questionnaires retournés (hormis une ou deux communes) seront analysés par un groupe de travail formé par les commissions "services à la population et aide aux communes" et "développement économique", le 22 avril, à 18h.

**N.B. : Les montants du BP 2015 tiennent compte de :**

- Recettes : hausse des taxes (+2%) et remboursement coût mise à disposition agents CCCQ par l'Office de tourisme
- Dépenses : hausse de la subvention à l'Office de tourisme.

<b>COMMUNES</b>	<b>TITULAIRE</b>		<b>SUPPLEANT</b>	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	X exc X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET	X	Jean-Louis MOUGET	
By	Charles JACQUES		Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	X
Charnay	Claude OUTREY	X	J. Claude STADELMANN	
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	X	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	X X		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT		Roger GOY	exc
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	X	Maurice BRAEMS	
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X exc		
Fourg	Pascal DUGOURD	exc	Christophe LEGAIN	X
Goux	Patricia GUYETANT	X	Magali OLMEDA	exc
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	X
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	
Mesmay	J. Louis POGLIANO		Jérôme LEFEBVRE	X
Montfort	Jean-Luc SAGE	exc	Stéphane TISSOT	X
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X X		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	
Palantine	Bernadette FAILLENET	exc	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN	X	Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN	X	Philippe LANOY	
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	exc X X		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	X	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	X	Alain MONNIER	
Samson	Jacques PAUL		Rémy PAUL	